



Déclaration CGT Conseil d'administration CMCAS du 26 janvier 2017.

En 2016, que ce soit au niveau interprofessionnel ou au sein de notre branche des Industries Electriques et Gazières, les droits des salariés ont été une nouvelle fois attaqués, l'accélération de la déstructuration totale des entreprises accompagnées de la suppression massive d'emplois, nul n'échappe à cette casse sociale sur notre territoire.

Plus près de nous, l'ensemble de la filière énergie, gaz comme électrique, de la production à la commercialisation, le démantèlement des entreprises s'intensifie.

On vend, on filialise, on ferme à tout va !!! L'avenir industriel et financier des groupes historiques de l'Energie est maintenant devenu incertain et l'ensemble des garanties collectives des salariés des IEG sont clairement menacées.

Notre branche vit sans doute aujourd'hui son plus grand plan social déguisé depuis 1946.

En fin d'année, les employeurs ont annoncé vouloir conclure les négociations "Activités Sociales" par des propositions inacceptables. Pour faire simple, c'est moins 20% sur le financement des activités sociales, sur les moyens alloués à la proximité ainsi que pour les agents s'investissant dans la construction et la réalisation de leurs activités.

En quelques mots et quelques chiffres, les employeurs veulent mettre à bas 70 ans d'histoire des activités sociales des électriciens et gaziers, en compromettant gravement leur avenir.

La forte mobilisation des électriciens et gaziers, actifs et inactifs depuis le 17 janvier dernier, oblige les employeurs et le gouvernement à poursuivre les négociations « activités sociales ».

Alors que les employeurs souhaitent conclure ces négociations sur des propositions inacceptables, ils sont contraints de revoir leur copie :

La CPB du 19 ne sera pas conclusive.

Pour Matignon, la négociation « DOIT » aboutir « en trouvant un meilleur équilibre » dans le cadre d'une médiation gouvernementale.

Que dire de ces pseudos négociations sur les rémunérations avec, par exemple, et pour la première fois depuis 1946, le gel du salaire national de base. Depuis des années, l'évolution des salaires est inférieure à celle des prix. Les salaires des Industries Electriques et Gazières évoluent moins vite que le SMIC et aucune catégorie de salariés n'est épargnée.

Les 5 fédérations syndicales, par une déclaration commune, ont demandé l'ouverture de réelles négociations salariales pour l'année 2017.

Face au refus des employeurs, elles ont convenu de faire du 31 janvier un temps fort unitaire de mobilisation et de grève.

Crainte de pénurie, apport des énergies renouvelables, des turbines à gaz dans ces temps de grand froid, pics de pollution à répétition... la question de l'énergie, son lien avec le climat et son réchauffement se nichent partout jusque dans les débats de la primaire socialiste. Parallèlement, l'Europe doit voter via la consultation des parlements nationaux un paquet énergétique. Si les objectifs sont louables, les propositions maintiennent le cap libéral, la mise en concurrence des énergies et la fin des tarifs réglementés de vente qui mènerait de nombreux ménages supplémentaires en situation de précarité énergétique...

Au moment où certains théorisent sur l'avenir de la distribution de l'électricité en France au travers de la transposition de la loi sur la transition énergétique, la décentralisation, la régionalisation, la "métropolisation", etc., la réalité se rappelle à tous et s'impose : la France dispose déjà d'une organisation du secteur lui permettant de faire face aux aléas climatiques et situations d'urgence, c'est ENEDIS entreprise de Service Public National.

Seul ce modèle permet de disposer des moyens matériels, financiers et humains nécessaires, mobilisables à tout moment sur l'ensemble du territoire.

Il convient donc aujourd'hui de le conforter et de lui donner les moyens de poursuivre son développement et d'améliorer la qualité du réseau, plutôt que de réfléchir à sa régionalisation.

La CGT avance d'autres perspectives basées sur la coopération et pour ce faire la création d'une agence européenne et d'un pôle public de l'énergie.

Le 31 janvier les agents actifs et inactifs des industries électriques et gazières doivent s'inscrire dans cette journée de grève pour leur pouvoir d'achat et le devenir de toutes les entreprises du secteur.